



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : CASTELL Jean-Baptiste
Téléphone : 04 90 86 73 29
Mail : jb.castell@inao.gouv.fr

V/Réf : RR/YC/VE/ALS/MER D-2409-005198
Affaire suivie par : Anaïs Lecolley Segado

N/Réf : Avis 2024_30



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Monsieur Le Maire
Mairie de Vauvert
9, Rue du Jardinnet
30600 VAUVERT

Avignon, le 02 décembre 2024

**Objet : DPMEC
Commune de Vauvert (30)**

Monsieur Le Maire,

Par courrier du 29 octobre 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert. Dans ce cadre vous avez par ailleurs invité l'INAO à participer à la réunion d'examen conjoint le 04 décembre 2024.

La commune de Vauvert est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) ou Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Huile d'olive de Nîmes", "Olive de Nîmes", "Costières de Nîmes" et "Taureau de Camargue". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Coteaux du Pont du Gard", "Miel de Provence", "Fraises de Nîmes", "Riz de Camargue", "Sable de Camargue", "Gard", "Pays d'Oc", "Volailles du Languedoc" et "Terres du Midi",

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

Le projet réutilise des surfaces déjà artificialisées et n'induit pas de consommation d'espace naturel ou agricole. Les emprises concernées par la mise en compatibilité du PLU comprennent des plateformes bétonnées existantes occupées par des installations anciennes de la Saline.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe ou indirecte sur les AOC et IGP concernées.

Compte tenu de ces éléments, l'INAO ne participera pas à la réunion d'examen conjoint et vous prie de bien vouloir l'excuser.

Je vous prie de croire, Monsieur Le vice Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,

Valérie KELLER

Copie : DDTM 30

INAO - Délégation territoriale Sud-Est - Avignon
04 90 86 57 15

Forum Courtline - ZA Courtline 610 avenue du Grand Gigognan 84090 AVIGNON CEDEX 9



RE: Convocation à la réunion d'examen conjoint de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Vauvert

À partir de BERTRAND Stéphanie <s.bertrand@inao.gouv.fr>

Date Mar 03/12/2024 16 h 28

À URBANISME <urbanisme@vauvert.com>

Cc ACKERMANN Florence <f.ackermann@inao.gouv.fr>; CASTELL Jean Baptiste <jb.castell@inao.gouv.fr>

 1 pièce jointe (214 Ko)

AVI_DPMEC_VAUVERT_241202.pdf;

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint, l'avis émis par l'INAO concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU sur la commune de Vauvert.

Cordialement,

BERTRAND Stéphanie

Délégation Territoriale Sud-Est

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Forum Courtine BP 60912

84090 AVIGNON Cedex 9

04 90 86 73 24 / 06 69 91 71 09

(Standard : 04 90 86 57 15)

www.inao.gouv.fr



De : URBANISME <urbanisme@vauvert.com>

Envoyé : jeudi 31 octobre 2024 10:50

À : ACKERMANN Florence <f.ackermann@inao.gouv.fr>

Objet : Convocation à la réunion d'examen conjoint de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Vauvert

Madame, Monsieur,

Par le présent, je vous prie de bien vouloir trouver la convocation à l'examen conjoint relatif à la déclaration de projet KEMONE qui vous parviendra également par voie postale.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Cordialement,

Marie-Evelyne Reymond

Chargée de mission environnement et risques majeurs

*Pôle urbanisme
Mairie de Vauvert
Direction de l'urbanisme, de l'aménagement
et de la transition écologique
Tél. 04 66 73 10 98*